

RESEAU 2015

Pour la période du 14 au 19 mai (semaine 21), **46 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

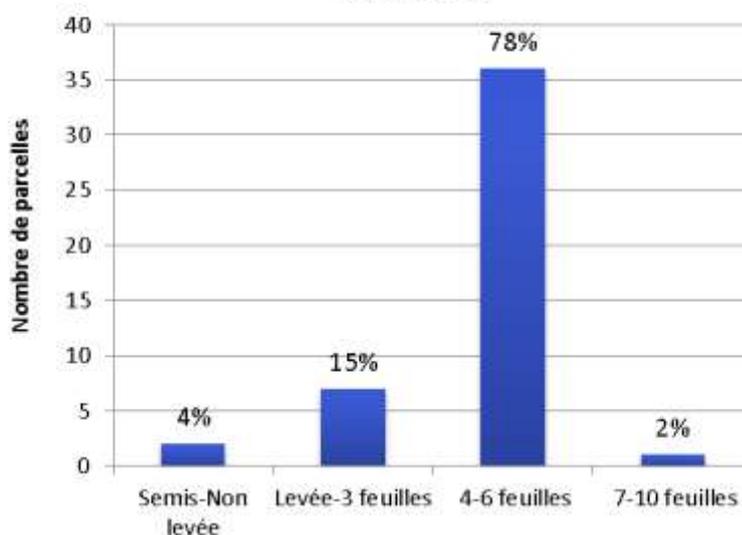
STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles est entre 4 et 6 feuilles (78%). La parcelle la plus avancée est à 7 feuilles.

La progression des stades des parcelles cette année est toujours légèrement en avance par rapport à 2014.

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 21*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 21



PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent sur les 2 sites à Saint-Genouph (37) et Ouzouer-le-Marché (41). Cette semaine, le taux de chrysalidation est de :

- **0%** à Saint-Genouph.
- **4%** à Ouzouer-le-Marché.

Les taux de chrysalidation n'évoluent pas. Les alternances de températures douces et fraîches freinent leur progression. L'année dernière à la même période ces taux étaient respectivement de 12% (37) et 4% (41).

Suivi des vols

Le réseau de piégeage des pyrales (par phéromones) se met progressivement en place depuis la semaine dernière. Un piège lumineux sera également installé et suivi à Binas (41). Ces pièges permettent de suivre la dynamique de vol des papillons pour chaque secteur de la région Centre (Beauce/Perche, Champagne Berrichonne, Gâtinais, Sologne/Val de Loire et Touraine).

14 pièges ont été relevés cette semaine, répartis au Sud de la Loire (zone régionale la plus précoce en termes d'émergence des papillons). Les premiers papillons ont été capturés en Sologne (cf. Annexe *Relevé des pièges pyrale de la semaine 21*) :

- 1 papillon à **Argent-sur-Sauldre (18)**.
- 1 papillon à **Sainte-Montaine (18)**.

Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages (cf. Annexe *Sommes de températures (base 10 depuis 01/01/2015)*).

Les sommes de températures (en base 10°C) observées en région Centre sont toujours au-dessus des normales trentenaires (i.e. la médiane, courbe verte). Les écarts à la médiane sont les suivants :

- +41°C.jours en moyenne pour les départements 18 et 37.
- +31°C.jours pour le 36 et 41.
- +17°C.jours en moyenne pour le 28 et 45.

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale. Elles restent au-dessus des normales de saison mais sont très fluctuantes : **cette année, les papillons commencent à émerger dans la région à la même période qu'en 2014.**

SESAMIES

Contexte d'observation

Aucune sésamie capturée sur 1 piège relevé cette semaine.

LIMACES

Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

Etat général

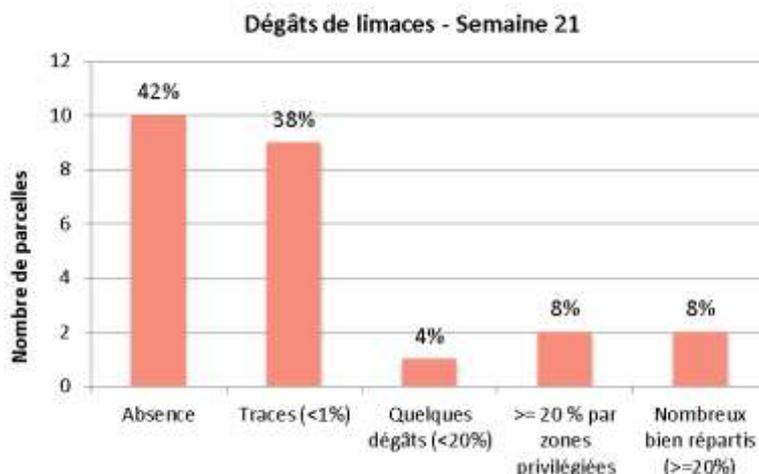
Cette semaine, des attaques ont été observées dans **14 parcelles** sur 24 observées :

- Des traces (dégâts <1%) sont signalées dans 9 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.
- Des dégâts plus importants (<20%) sont observés dans 1 parcelle du 41.
- Des dégâts significatifs par zone (>=20%) sont signalés dans 2 parcelles du 36 et du 41.
- Des dégâts nombreux bien répartis (>=20%) sont observés dans 2 parcelles du 37 et du 41.

Le niveau de dégâts observé cette semaine a diminué par rapport à la semaine passée. Les épisodes pluvio-orageux prévus ce jour et demain pourront maintenir l'activité des limaces. Toutefois, un temps plus sec est annoncé dès jeudi qui devrait freiner cette activité en fin de semaine.



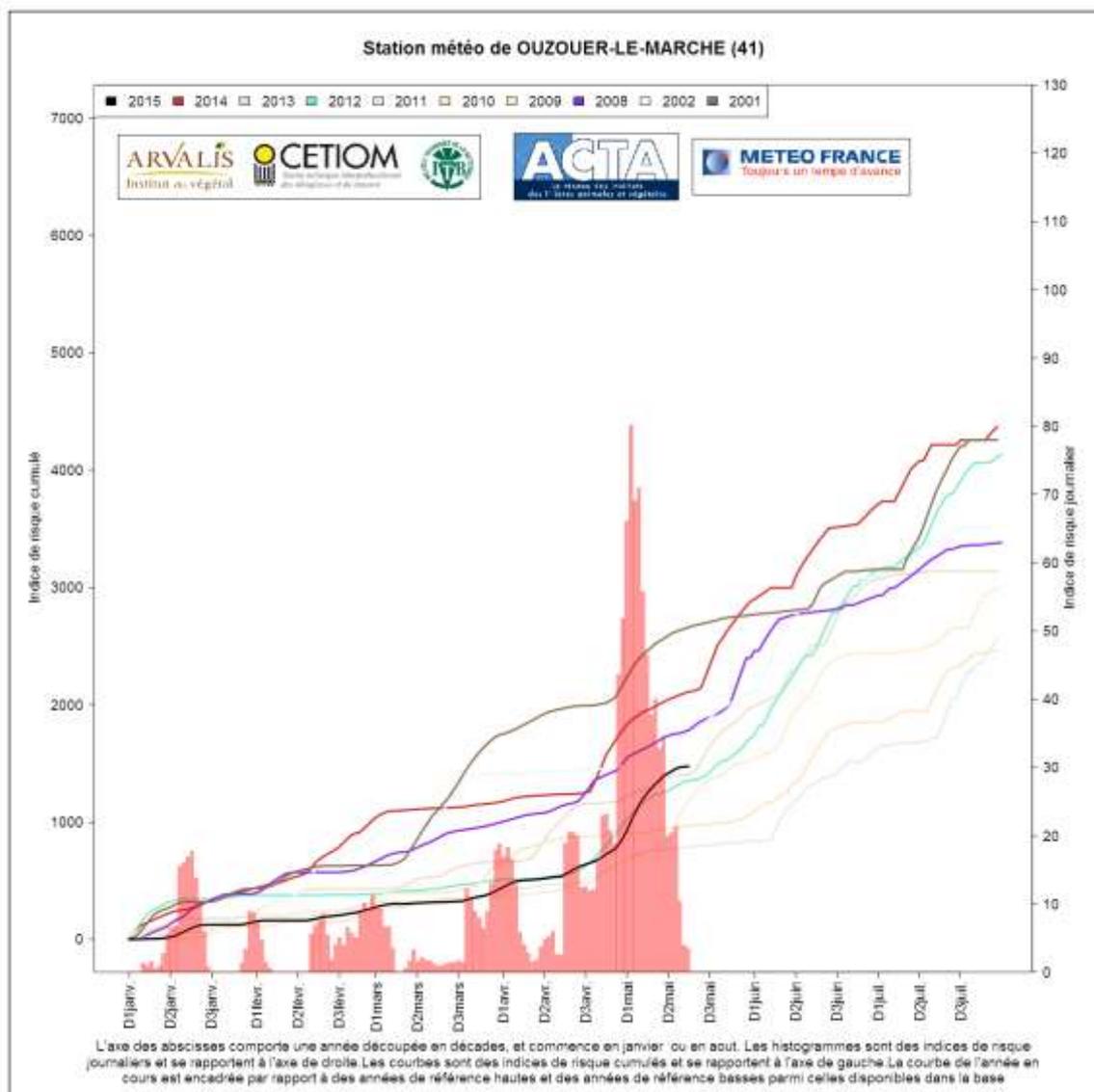
Source Photos : ARVALIS – Institut du végétal



Prévisions

Les informations du modèle limace de l'ACTA nous montre un niveau de risque actuellement moyen pour la campagne en cours (graphique ci-dessous). L'indice de risque a ralenti sa progression mais il reste supérieur à plus de 50% de ceux observés les années précédentes.

Peu de précipitations sont annoncées pour la semaine à venir. Le niveau de risque ne devrait pas évoluer.

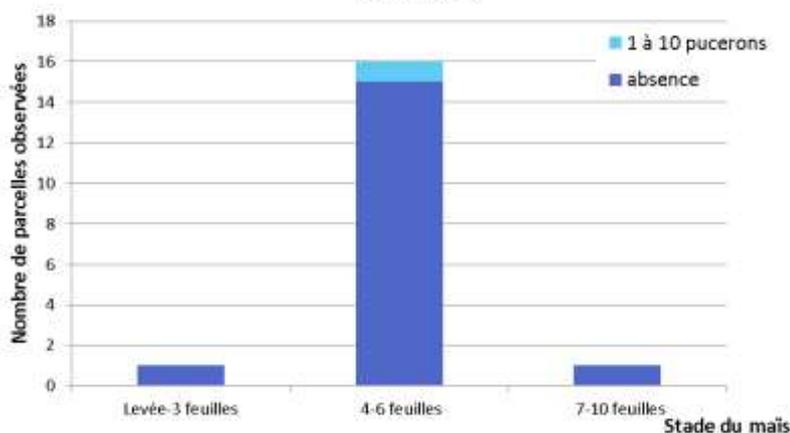


PUCERONS

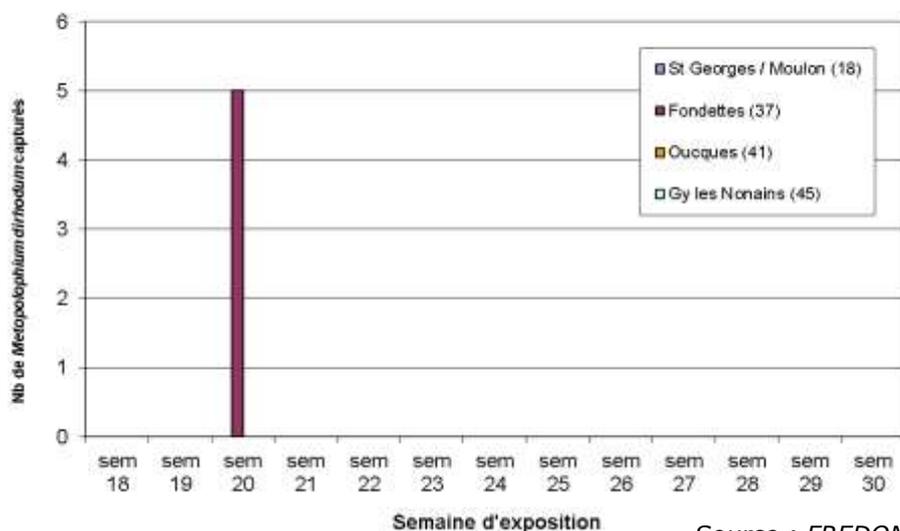
Metopolophium dirhodum :

Suivi en culture : Sur 18 parcelles observées, 1 parcelle présente de 1 à 10 pucerons/plante. **Le seuil de nuisibilité est atteint.** Une surveillance régulière des parcelles est recommandée.

Nombre de *Metopolophium d.* en fonction du stade du maïs
Semaine 21



Evolution des populations de *Metopolophium dirhodum* en culture de Maïs - 2015
(nombre de pucerons capturés dans les pièges chromatiques (cuvette jaune))



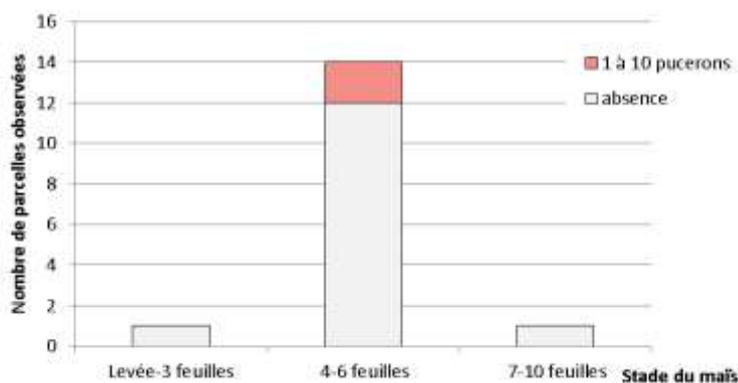
Suivi en cuvette : Dans 4 départements de la région (18, 37, 41 et 45), des cuvettes servant à piéger les pucerons sont placées dans une parcelle de maïs. Chaque fin de semaine, les cuvettes sont relevées, les captures dénombrées et les pucerons identifiés. Les relevés hebdomadaires permettent d'obtenir une visualisation des flux migratoires des pucerons. Cette semaine, **le flux migratoire de *Metopolophium d.* est faible** : 5 pucerons capturés à Fondettes (37).

Source : FREDON Centre

Sitobion avenae :

Suivi en culture : Sur 16 parcelles observées, 2 présentent de 1 à 10 pucerons/plante. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Nombre de *Sitobion a.* en fonction du stade du maïs
Semaine 21



Suivi en cuvette : Rien à signaler.

Seuil de nuisibilité

ESPECE :	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
<i>Metopolophium dirrhodum</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <u>Observez la face inférieure des feuilles</u>
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.

Crédit photo : AGPM

Auxiliaires

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles et limiter les populations de pucerons. Leur présence a été détectée dans 3 parcelles du 37 et du 41 :

- Coccinelles adultes présentes sur 4 à 5% des plantes (37 et 41),
- Collemboles présents sur 4 à 12% des plantes (37),
- Observation de pontes de syrphes dans le 37.

Etat général

Les populations de pucerons maïs également celles d'auxiliaires sont en légère progression.

AUTRES OBSERVATIONS

Dégâts dus à des **oiseaux** observés dans 5 parcelles situées dans le 28, 36, 41 et 45. Les dégâts sont faibles (<1%) à moyens (<20%).

Oscinies signalées dans 1 parcelle du 45 à Chevannes (dégâts <20%).

De faibles dégâts (<1%) de **vers gris** sont signalés dans une parcelle du 36 à Villentrois.

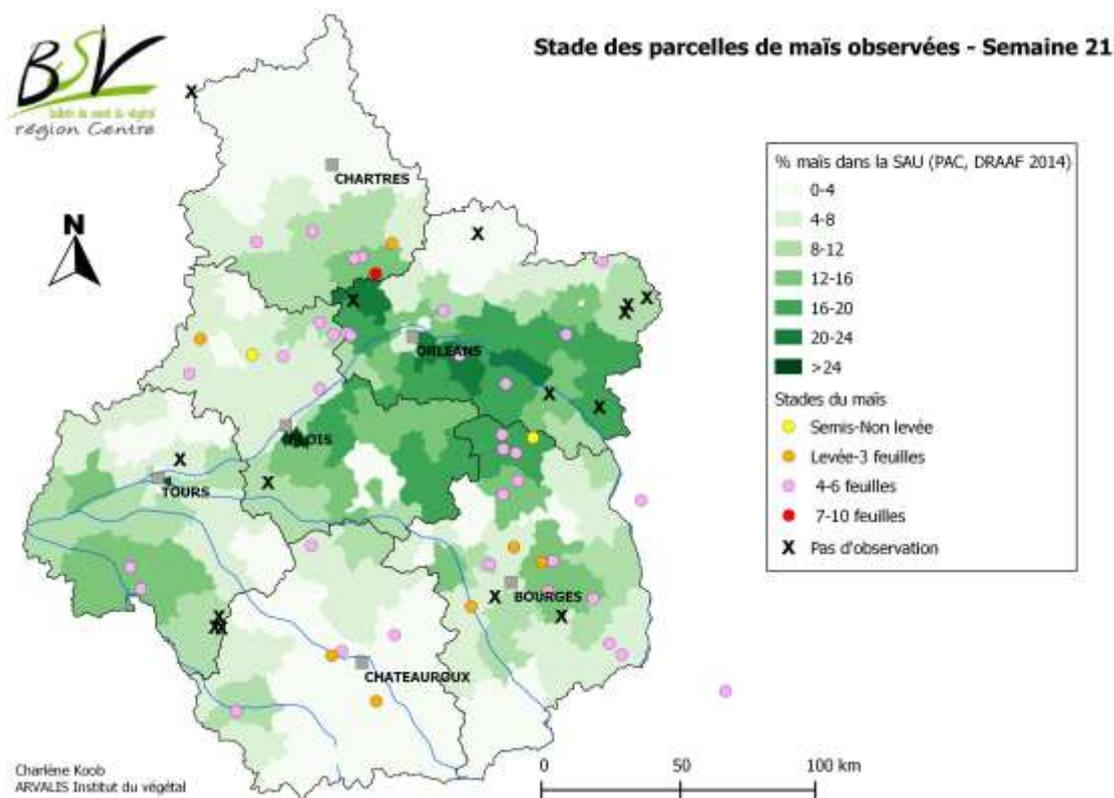
Prochain message : le mercredi 27 mai 2015.



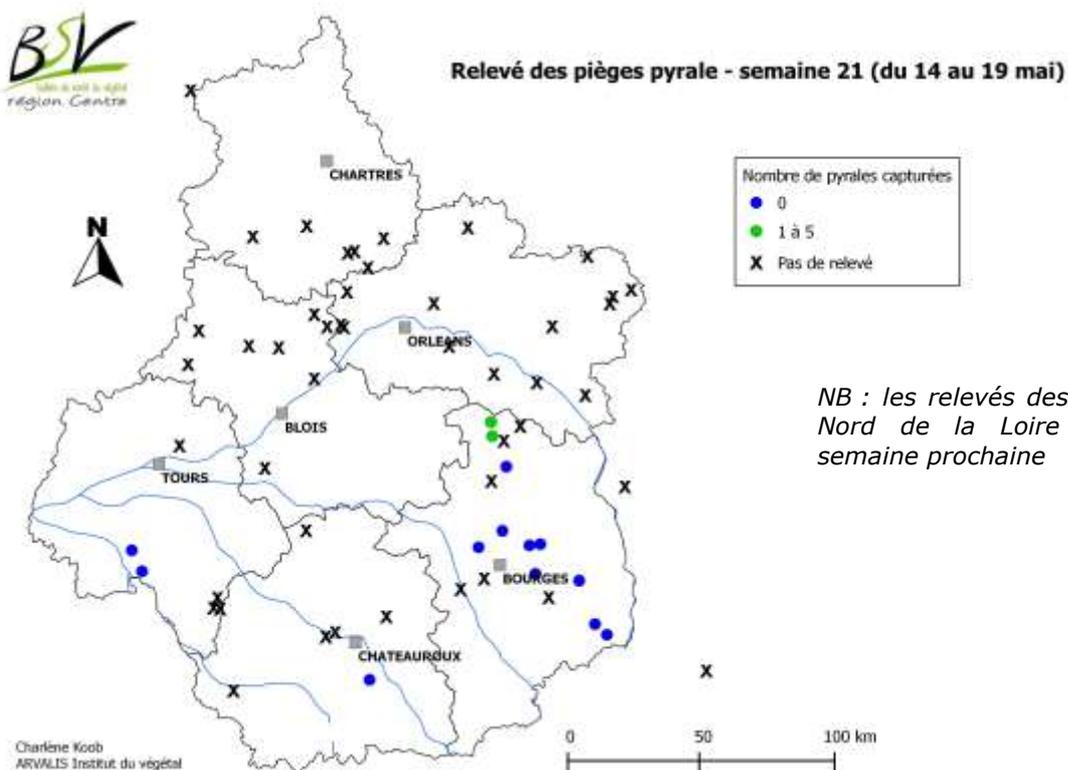
Abonnez-vous **gratuitement**
 aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 21

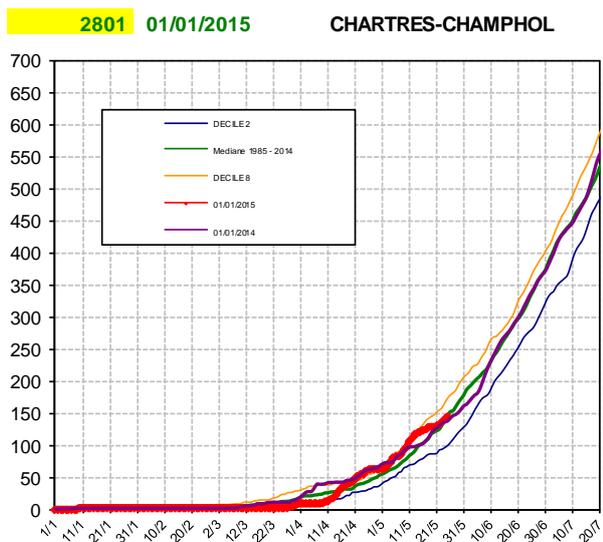
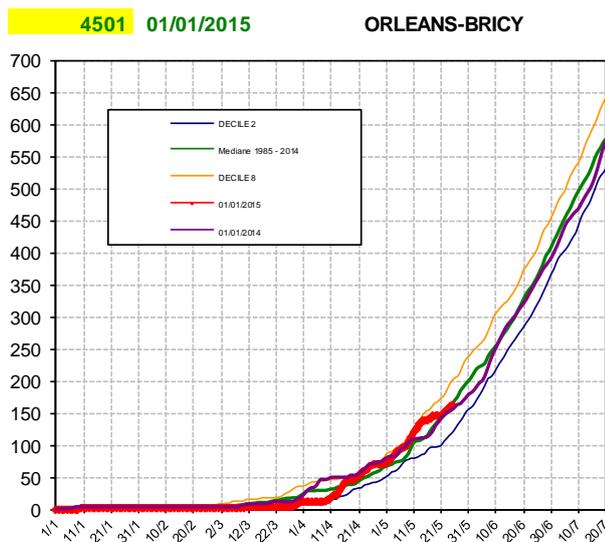
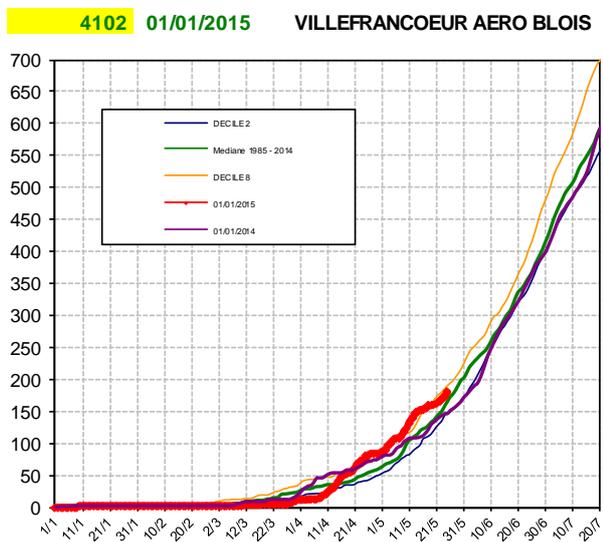
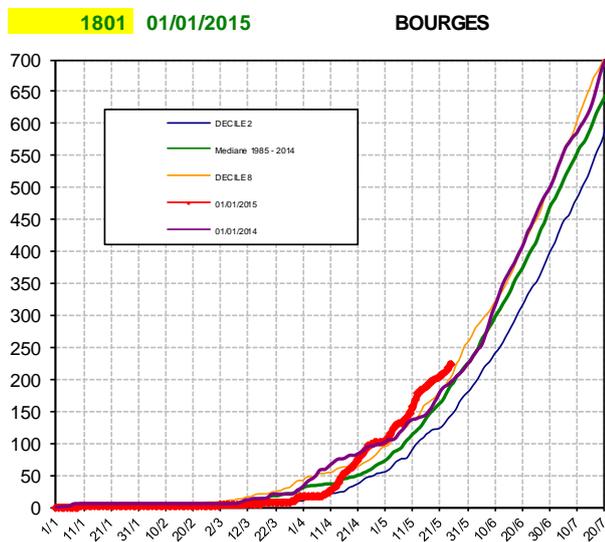
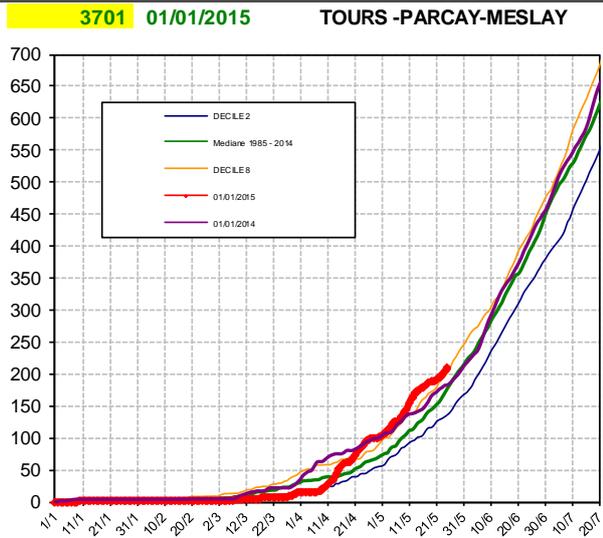
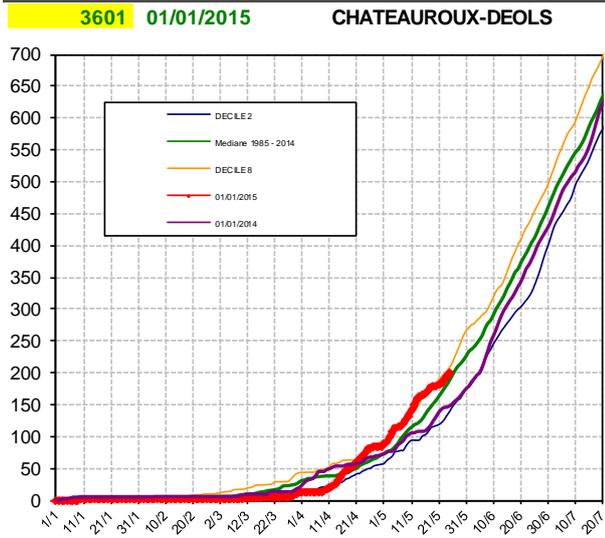


RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 21



NB : les relevés des pièges situés au Nord de la Loire démarreront la semaine prochaine

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2015)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

